

Université Abdelhamid Ben Badis de
Mostaganem

Faculté de droit et des sciences
politiques
Laboratoire de droit foncier et
environnement



**Sous la supervision de recteur de l'université
Professeur Bouderah Ibrahim**

Équipe du projet de recherche universitaire formative PRFU

**Systèmes d'intelligence artificielle entre renforcement de la protection des droits
de l'homme et menace de violation - Étude prospective juridique**

**Organisent un colloque national
via Google Meet**

**Droits de l'homme à l'ère des nouvelles technologies
numériques**

À l'occasion de la Journée mondiale des droits de l'homme

10 décembre 2024

**Superviseur général : Pr Feninekh Abdelkader
Coordinateur général : Pr Zahdour Kaouter
Présidente du colloque : Dr Ouafi Hadja**

Préambule du forum :

Les droits de l'homme ont suscité un intérêt considérable au sein de la communauté internationale, et cet intérêt s'est manifesté par l'adoption de nombreux instruments et accords internationaux relatifs aux droits de l'homme, qui expriment l'engagement des États à respecter la vie privée des individus, à l'instar de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, qui stipulent : "Nul ne peut faire l'objet d'une ingérence arbitraire dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles ingérences ou atteintes." En dépit de nombreuses conférences appelant à la préservation de la vie privée, il est à noter que ces accords et conférences, bien qu'ils protègent la vie privée dans son sens traditionnel, n'ont pas abordé la question de la protection de la vie privée à l'ère de l'émergence et du développement des technologies de l'information et de leur impact sur ce droit. En conséquence, des discussions internationales et régionales ont été suscitées, et de nombreuses orientations internationales ont émergé, y compris des résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies et des contributions du Conseil des droits de l'homme, qui s'inscrivent dans une tendance générale au sein de la communauté mondiale selon laquelle la nouvelle situation en matière de droits nécessite le respect des droits de l'homme et la fourniture de la protection nécessaire face aux défis numériques contemporains, notamment le développement des systèmes d'intelligence artificielle. Cela s'inscrit dans le cadre du traitement des défis juridiques, techniques et organisationnels liés à la cybersécurité à l'échelle mondiale, régionale et nationale. Les nouveaux droits numériques sont considérés comme les mêmes droits dont jouit l'homme, et il est donc impératif de les protéger également dans l'espace numérique.

Ainsi, les efforts internationaux et nationaux se dirigent vers la réduction des risques pesant sur les droits de l'homme en renforçant et en concrétisant la coopération et le partenariat pour organiser l'avenir des droits de l'homme face aux évolutions numériques considérables. Pour ce faire, il est nécessaire de développer le cadre juridique de protection des droits de l'homme et de restructurer le système numérique pour garantir la transparence internationale et l'utilisation positive de la technologie, tout en assurant la sécurité des utilisateurs contre la cybercriminalité et en protégeant leurs données contre le piratage, en établissant des lignes directrices claires concernant les obligations des États ainsi que les responsabilités des entreprises, et en les incitant à protéger et à développer les droits de l'homme plutôt qu'à les compromettre et à les violer.

Problématique du colloque :

Comment protéger les droits de l'homme face au développement croissant des systèmes numériques ? Quelles sont les défis que pose la question des droits de l'homme pour garantir la protection de ces droits d'une part, et suivre les évolutions numériques d'autre part ?

Axes du colloque :

Axe 1 : Le cadre conceptuel de l'intelligence artificielle et des droits de l'homme.

Axe 2 : Les impacts positifs et négatifs des évolutions numériques sur les droits de l'homme.

Axe 3 : Les défis de la protection des droits de l'homme dans l'espace numérique et à l'ère des systèmes d'intelligence artificielle.

Axe 4 : La coopération internationale et la position du législateur algérien sur la protection des droits de l'homme face aux risques de l'intelligence artificielle.

Conditions de participation :

- * Le sujet doit être en lien avec l'un des axes du colloque.
- * Le sujet de la présentation ne doit pas avoir été publié ou présenté auparavant.
- * Le nombre de pages de la présentation ne doit pas dépasser 20 pages et doit être d'au moins 10 pages.
- * Concernant les interventions en arabe, la police Simplified Arabic 16 doit être utilisée dans le texte et 12 dans les notes, tandis que pour les interventions en langues étrangères, la police Times New Roman 12 doit être utilisée dans le texte et 10 dans les notes.
- * Les notes doivent être placées à la fin de chaque page.
- * Les interventions individuelles et en binôme sont acceptées en arabe, anglais et français.

Dates importantes :

- * Dernier délai pour l'envoi des résumés : 20 novembre 2024
- * Dernier délai pour la réponse aux résumés : 22 novembre 2024
- * Dernier délai pour l'envoi de la présentation complète : 30 novembre 2024
- * Date du colloque : 10 décembre 2024.

E-mail

hommecolloque@gmail.com

Président du comité scientifique : Meziane Med Amine

Nom et prénom	Université	Nom et prénom	Université
Prof. Feninekh Abdelkader	Université de Mostaganem	Dr. Zamouche fatima zahra	Université de Mostaganem
Prof. Bekennich Otmane	Université de Mostaganem	Dr Belhamzi fahima	Université de Mostaganem
Prof. Ghemmari Nadra	Université de Mostaganem	Dr Mhidi nawel	Université de Mostaganem
Prof. Abbassa Taher	Université de Mostaganem	Dr. Douidi Aicha	Université de Mostaganem
Prof. Bassem Shehab	Université de Mostaganem	Dr. Chikhi Nabia	Université de Mostaganem
Prof. Zahdour Kaouter	Université de Mostaganem	Dr drai larbi	Université de Mostaganem
Prof. Aissani Rafika	Université de Mostaganem	Dr. Aoun Fatima Zahra	Université de Mostaganem
Prof. Hamida Nadia	Université de Mostaganem	Dr. Boukhedmi Fadia	Université de Mostaganem
Prof. DJelti Ammer	Université de Mostaganem	Dr allag nawel	Université de Mostaganem
Prof. Benaissa Kadour	Université de Mostaganem	Dr. Zouatine Khaled	Université de Mostaganem
Prof. Belhanafi Fatima	Université de Mostaganem	Dr bouker rachida	Université de Mostaganem
Prof. Boussahba Djilali	Université de Mostaganem	Dr. Belbeye Ikram	Université de Mostaganem
Prof laimeche ghezala	Université de Mostaganem	Dr. Kheraz Halima	Université de Mostaganem
Prof. Sadji Allam	Université de Mostaganem	Dr. Bouzid Khaled	Université de Mostaganem
Prof. Hidera Mohamed	Université de Mostaganem	Dr kaibiche boumadien	Université de Mostaganem
Prof. Doubi Bounoua Djamal	Université de Mostaganem	Prof mankour kouider	Université d'Oran 2
Prof. DJelti Mansour	Université de Mostaganem	Prof. Chaib Soria	Université de Sidi Bel Abbas
Dr bouizem aicha	Université de Mostaganem	Prof zaanoune fatiha	Université d'Oran 2
Dr. Mohamed Karim Nour Eddine	Université de Mostaganem	Prof benfriha rachid	Université de Chlef
Dr. Ouafi Haja	Université de Mostaganem	Prof osmani leila	Université d'Oran 2
Dr. Benadida Nabil	Université de Mostaganem	Prof souiki houriya	Université d'Aïn Témouchent
Dr. Ben Abou Afif	Université de Mostaganem	Prof ghali kahla	Université d'Oran 2
Dr frahi med	Université de Mostaganem	Dr. Ait Benamer Ghania	Université d'Alger
Dr. Benouali Ali	Université de Mostaganem	Dr bettaher amel	Université de Tiaret
Dr. Hessain Mohamed	Université de Mostaganem	Dr moulay abdelhakim	Université de Ghardaïa
Dr. Yahia Abdelhamid	Université de Mostaganem	Dr bensalem abdelrahman	Université de Djelfa
Dr. Ben Kara Moustefa Aicha	Université de Mostaganem	Dr. Boukourou Manal	Université de Constantine 1
Dr. Latroche Amina	Université de Mostaganem	Dr faroune med	Université de Sidi Bel Abbas
Dr. Benaazouz Sara	Université de Mostaganem	Dr zarouki assia	Université de Ghardaïa
Dr. Benguettat Khadidja	Université de Mostaganem	Dr. Abbar Omar	Université de Sidi Bel Abbas
Dr. Benaouda Nabil	Université de Mostaganem	Dr. Benguerrach kaltoum	University of Sidi Bel Abbas
Dr mazioud besseifi	Université de Mostaganem	Dr anteur asmaa	Université d'Aïn Témouchent
Dr abassi abdelkader	Université de Mostaganem	Dr laidi abdelkader	Centre Universitaire de Tindouf
Dr. Laour Rim Rafia	Université de Mostaganem	Dr belarbi soumia	Université d'Aïn Témouchent
Dr bahri oum elkheir	Université de Mostaganem	Dr. Si Fodil Zahia	Université de Tissemsilt
Dr. Zaimeche Hanane	Université de Mostaganem	Dr bengherdi amine	Centre universitaire d'Illizi
Dr. Benaouda Youcef	Université de Mostaganem	Dr rital salah	Université de Relizane
Dr. Touawla Amina	Université de Mostaganem		

Président du comité d'organisation : Latroche Amina

Nom et prénom
Dr. Ouafi Haja
Dr. Benguettat Khadidja
Dr Ghetoui amel
Dr Charara faicel
PHD Harir houari boumadien
PHD tekouk zoubida
PHD fellahi soumia